

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 mai 2017

Le 19 mai, à 16 H 45, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Wolschwiller, sous la présidence du Maire, Monsieur André LINDER.

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette et GHANMI LINDER Saliha,
Messieurs LEY Jean Pierre, GABRIEL Sylvain, DEBORD Gérard, CLAUSER Thibaut et
GALLAND Pascal.

Absents excusés : Madame STRUB FINCK Marie-Christine et Monsieur BIR Bernard

Le Conseil choisi pour secrétaire Monsieur LEY Jean-Pierre.

1° Approbation de compte rendu de la réunion du 10 avril 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 10 avril 2017 ne soulève pas d'observation ; les membres présents signent pour approbation au registre.

2° Chasse Lot 1 : demande pour un permissionnaire supplémentaire

Le Maire expose que le locataire du lot de chasse N°1, Monsieur MICHELAT Philippe souhaite s'adjoindre un permissionnaire supplémentaire. Il s'agit de Monsieur FALLECKER Justin domicilié à Sierentz.

La commission communale consultative de la chasse, réunie le jeudi 20 avril 2017, a donné un avis favorable.

**Les conseillers municipaux à l'unanimité,
agrément Monsieur FALLECKER Justin comme permissionnaire du lot de chasse n° 1.**

3° Budget annexe de l'eau, décision modificative de régularisation.

Le Maire expose qu'après examen du budget primitif, voté le 10 avril, par le percepteur celui-ci informe qu'il convient de modifier une anomalie. En effet les crédits concernant les amortissements n'ont pas été votés en équilibre (24 000 € en dépenses de fonctionnement et 23 500 € en recettes d'investissement)

Afin de remédier à cette situation les conseillers, sur proposition du Maire, à l'unanimité votent, au budget annexe de l'eau, la décision modificative suivante :

Compte D022 : dépenses imprévues de fonctionnement :	+ 500 €
Compte D 6811 : dotation aux amortissements :	- 500 €

4° Marché à procédure adaptée (MAPA) pour la construction d'un nouvel atelier communal, attribution et autorisation de signature des marchés.

Le Maire rappelle aux conseillers qu'une procédure adaptée a été lancée pour la construction du nouvel atelier communal. La consultation pour les travaux de construction du nouvel atelier communal a fait l'objet d'une publication dans les journaux l'Alsace et DNA le 7 avril 2017 ainsi que sur le site de l'association des maires du Haut-Rhin, avec une remise des offres fixée au jeudi 4 mai 2017 à 12 h 00.

Les travaux ont été décomposés en 11 lots :

Lot 1 : terrassement, assainissement, aménagements extérieurs

Lot 2 : gros œuvre

Lot 3 : charpente et ossature bois

Lot 4 : étanchéité, zinguerie

Lot 5 : porte de garage sectionnelle

Lot 6 : menuiserie extérieure alu et serrurerie

Lot 7 : plâtrerie, isolation

Lot 8 : sanitaire et ventilation

Lot 9 : installation électrique

Lot 10 : menuiserie intérieure bois

Lot 11 : clôture et portail

Trente-et-une offres sont parvenues dans les délais et ont été ouvertes et examinées. Deux entreprises ont répondu ne pas pouvoir donner suite à la consultation. Une offre parvenue après le délai a été retournée sans être ouverte.

L'examen des offres est joint en annexe.

Après présentation par M. MUNCK Daniel, architecte, du rapport d'analyse des offres, les **conseillers municipaux**, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation article 5.

DECIDENT à l'unanimité d'ATTRIBUER les lots aux entreprises pour un montant total du marché de 276 973,84 € HT, comme suit :

LOTS	estimatif	Entreprise mieux-disante	
		Nom	base
01 TERRASSEMENT / ASSAIN / AM EXT	60 000	TP 3F	47 519,00
02 GROS-ŒUVRE	74 000	SONTAG	66 499,37
03 CHARPENTE	55 000	PRACHT	46 360,74
04 ETANCHEITE	51 000	HUG	47 485,00
05 PORTE DE GARAGE	8 000	BN France	4 789,88
06 MENUISERIE EXT ALU - SERRURERIE	20 000	MARY	14 657,00
07 PLATRERIE ET ISOLATION	7 000	MCK PLATRERIE	6 182,40
08 SANITAIRE ET VENTILATION	20 000	BILGER	9 016,85
09 INSTALLATION ELECTRIQUE	25 000	KOCH	18 028,00
10 MENUISERIE INT BOIS	10 000	PRACHT	5 166,60
11 CLOTURE ET PORTAIL	20 000	SNEE	11 269,00
Montant total HT	350 000		276 973,84
TVA 20%	70 000		55 394,77
Montant total TTC	420 000		332 368,61

d'AUTORISER le Maire à signer les marchés en question,
de DONNER tous pouvoirs au Maire pour mener ce dossier à bien.

5° Divers et informations.

Informations : affectation dépenses imprévues.

Le Maire informe les conseillers qu'au cours de l'exercice 2016 une vente de bois à l'entreprise Sundgau Compost a été comptabilisée deux fois. Afin de régulariser la situation il a émis le 8 avril un mandat annulatif de 2702,70 € HT au compte 673 « titres annulés sur exercice antérieur ».

Cette dépense de régularisation n'ayant pas été prévue au budget primitif il convient de prendre une décision modificative et de voter les virements de crédits suivants :

- compte D 022 dépenses imprévues de fonctionnement : - 2 702.70 €
- compte D 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : + 2 2702.70 €

Les membres du conseil municipal à l'unanimité donnent un avis favorable à la proposition du Maire et votent la modification budgétaire proposée.